



Arbeiter-Samariter-Bund
Deutschland e.V.

TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour le recrutement d'un/e consultant/e pour l'élaboration d'une ETUDE DE PREFAISABILITÉ d'une proposition de projet de Sécurité Alimentaire et résilience climatique "Pour un monde sans faim" dans le département de l'Ouest d'Haïti, communes de Petit-Goâve et Grand-Goâve

1. Introduction

L'Organisation ASB en Haïti propose une action sur la sécurité Alimentaire et la résilience des acteurs sociaux, publics et privés dans 2 communes du Département de l'Ouest : Petit-Goâve et Grand-Goâve. Ce sont des territoires où ASB-Haïti a une longue expérience de travail.

Pour cela, il faut tenir compte du contexte socio politique et économique en Haïti plongé dans une insécurité galopante, ce qui constitue une régression fulminante des moyens de subsistance et l'insécurité alimentaire, ainsi que la destruction de l'environnement prend des dimensions alarmantes.

ASB a une expérience étendue de travail dans le Département de l'Ouest et du Sud ainsi qu'avec les partenaires sociaux, publics et privés en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la résilience face au changement climatique. Ceci a ouvert un processus d'articulation des acteurs. Malgré la régression due au contexte, cette articulation est un potentiel et même un acquis qui devrait faire face, voire timidement, à la situation actuelle afin de soulager la crise humanitaire créée par les derniers évènements. Cette expérience peut être envisagée dans le département de l'Ouest, dans les communes de Petit-Goâve et Léogane où ASB a une longue expérience et légitimité depuis le tremblement de terre.

Le partenaire présélectionné Association des Paysans de Value a commencé en 2019 une expérience innovatrice "**Le jardin garde-manger**" (**JGMA**) qui fait partie d'une démarche d'innovation sociale mise à point par le Centre Banyen, dans son espace Jardin Labo Solivermont, à Vallue. On n'a pas à le confondre avec le « jardin lakou ». Ce n'est pas non plus de l'agriculture au sens global du terme. Il entre plutôt dans la catégorie d'activité horticole et d'éducation relative à l'environnement et à la nutrition. Il inclut en particulier la culture de fruits, de légumes, de fleurs, de plantes médicinales et aromatiques natives. On y associe aussi le secteur du paysage, voire la production de compost, de gazon et de vers qui font partie des services écosystémiques et de différentes filières de métiers. Il fait donc davantage partie d'une démarche environnementale, tout en participant aux enjeux de nutrition des familles et de préservation de leur santé et de celle des consommateurs. Sa fonction principale est en particulier de contribuer à éponger ou à amortir les contraintes qui poussent fort souvent soit à un usage intensif et non responsable du sol, soit à la coupe abusive d'arbres qui aggrave la dégradation de l'environnement et provoque une réduction systématique jusqu'au tarissement des points d'eau.

Conçu comme une réponse alternative, sur petit espace, le jardin garde-manger ambitionne d'être un modèle plus productif, plus économe en énergie et en ressources, plus respectueux de l'environnement, de la biodiversité, du sol et de l'eau, tout en étant capable d'offrir des produits compétitifs. Il met d'abord l'accent sur des cultures à valeur ajoutée, adaptées aux conditions

locales, en vue de permettre à l'exploitant de consacrer le reste de son patrimoine agricole au développement d'une économie verte, utilisant différentes techniques de production (à la verticale et à l'horizontal) et de reproduction, voire de pratiquer la jachère.

Ce modèle est accessible et très approprié pour les écoles, avec une approche pédagogique de formation - recherche - action, offre en particulier un cadre très holistique pour l'éducation des enfants et des jeunes à l'agriculture et à l'environnement. Ces derniers peuvent apprendre beaucoup de choses sur les services écosystémiques (par exemple, le compostage, le bouturage, le marcottage et le greffage, voire la préparation du fongicide naturel, la lombriculture, etc.). Il peut servir de laboratoire pour des cours de chimie, de biologie, de botanique, de géométrie, de mathématique, de comptabilité, d'agronomie, d'ethnobotanique, de géologie, de physique, d'art, d'économie, de sociologie, de socio agronomie, de sciences de la terre et de la vie, etc. Ainsi, le jardin scolaire produit toute l'année en assurant des produits journaliers pour leur repas et montre aux écoliers comment les cultures locales sont adaptées, ont un grand potentiel nutritionnel et commercial et comprennent la valeur et l'importance de l'agriculture, et rehaussent l'intérêt prospectif des futures générations à la développer pour assurer une nourriture sur place de qualité ainsi que comme filière porteuse au niveau économique.

Le JGMA s'inscrit dans une démarche de sécurité alimentaire, en garantissant à tout moment à l'exploitant l'accès à une nourriture de qualité et en quantité suffisante, pour mener une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires. Le processus pédagogique de la mise en place des jardins scolaires avec l'approche JGMA, touche toute la communauté scolaire : professeurs, parents, personnel d'appui qui participent activement dans la mise en place des jardins scolaires et au même temps, les familles ont l'opportunité, grâce au projet, de reproduire ce modèle chez eux pour garantir à la famille une autonomie alimentaire à l'année longue.

Sachant que les habitudes alimentaires des familles ont changé, le jardin garde-manger remplit aussi une fonction d'éducation nutritionnelle, en venant avec le slogan « Consommons surtout ce que nous produisons localement pour mieux préserver notre patrimoine gastronomique et notre santé ». C'est pourquoi il est assimilé à « une valeur de vie, pour une autre qualité de vie

Profitant la démarche participative et pédagogique, et la soudure communautaire déclenchée par l'action de mise en place des JGMA, et pour en construire la durabilité, le projet propose agir sur la protection de l'environnement et la promotion des ressources naturelles, et en conséquence, l'appropriation des mesures de protection face aux risques et désastres qui aideront à la protection des jardins, des biens et des vies, des aléas climatiques surtout des cyclones, la sécheresse et le vent. Ceci demande une connaissance du territoire, le bon usage des sols et des ressources naturelles. La vision qui lui sert de point d'ancrage est : « **rebâtir et valoriser autrement nos espaces, pour le bien-être de leurs habitants** ».

Sur la base de la note conceptuelle présentée ci-dessous, L'action proposée a pour but de renforcer la continuité des acquis en sécurité alimentaire et résilience climatique dans les zones géographiques mentionnées plus haut où il y a un niveau organisationnel considérable du secteur privé- société civile et des collectivités territoriales. A travers ce projet, "Pour un monde sans faim" financé par BMZ pour une durée de 3 (trois) ans, on propose les volets suivants :

- **Développer des jardins dans les écoles suivant** une approche pédagogique innovante de recherche-action-formation agro écologique et participative suivant le modèle "**Jardin Garde-manger**" qui doit produire toute l'année des produits locaux, diversifiés qui serviront pour en offrir à l'école des repas sains et diversifiés, et qui doit promouvoir une alimentation saine et des habitudes hygiéniques pour grandir en santé.

- Garantir aux familles et les OCB avoisinantes l'accès à **une nourriture de qualité et en quantité** suffisante, et adopter des habitudes alimentaires pour mener une vie saine et active et améliorer ou créer des activités génératrices de revenus.
- **Protection de l'environnement, promotion des ressources naturelles**, amélioration de points critiques, et gestion communautaire des risques et désastres.
- **Renforcer le partenaire ainsi que ses organisations membres, inclus les comités de gestion des jardins scolaires** afin qu'ils améliorent de façon durable la gestion de leurs biens et leurs vies, dont leur résilience.

Pour assurer la pertinence et l'opportunité de l'action proposée, et en envisager des effets et des impacts mesurables, inclues les dimensions de genre et d'inclusion, il est nécessaire d'en réaliser une étude de pré faisabilité technique et organisationnelle, économique et culturelle du partenaire présélectionné, et des actions proposées, tout en proposant les améliorations et ou les modifications de la Note Conceptuelle de cette action.

2. But de l'étude

L'étude s'attache à l'analyse de la faisabilité technique et organisationnelle, économique, environnementale et culturelle de l'action proposée en tenant compte du contexte sociopolitique, économique, environnemental et culturel du pays et particulièrement des zones géographiques ciblées.

Les composantes à analyser, sans se limiter, sont :

- a) Le contexte et les problèmes qui en découlent
- b) La situation de la sécurité alimentaire dans les différents aspects : le niveau nutritionnel de la population ; la disponibilité de produits alimentaires locaux et externes ; la situation des potentielles chaînes de valeur et du petit et moyen entrepreneuriat local : l'accès aux semences, à la production, la transformation, le transport et la commercialisation.
- c) L'évaluation des capacités du partenaires d'implémentation présélectionné au niveau institutionnel, technique, financier et ressources humaines
- d) Le niveau organisationnel et les capacités des différents acteurs pour mener à bien le projet et les indicateurs pour mesurer l'impact des actions
- e) La capacité d'articulation entre secteur public, privé et social au niveau territorial afin de protéger et optimiser leur territoire.

Les résultats de cette étude serviront de base à la formulation d'une proposition de projet pour le BMZ en Allemagne, donnant des indications précises, des limites physiques et des horizons de conception à prendre en compte dans la formulation finale.

3. Portée de l'Etude

Les éléments de base du programme contenus dans la Note Conceptuelle priorisée par le BMZ sont présentés ci-dessous

3.1. Impact, Outcomes y Outputs

Impact (Objectif Général)

Pour un monde sans Faim : à travers la Sécurité Alimentaire et résilience climatique en Haïti

Objectif du Projet

La paysannerie construit des réponses innovatrices, durables, reproductibles et mesurables à l'insécurité alimentaire, la protection de l'environnement et la gestion des risques et désastres à Petit-Goâve et Grand-Goâve

Sous Objectif #1

*Au moins 20 (vingt) écoles dans les communes de Petit-Goâve et Grand-Goâve ont réussi, avec l'expérience innovatrice des **jardins garde-manger scolaires** (*), à assurer la production et la consommation des produits du jardin et ont progressé dans leurs connaissances et résultats des pratiques agros systémiques et dans diverses matières du curriculum scolaire, ainsi que dans les principes de la bonne nutrition, l'hygiène et la protection de l'environnement.*

Sous Objectif · 2

Au moins, 400 (quatre cents) familles des écoliers, participant au projet, et les OCB avoisinantes ont reproduit, dans leurs jardins familiaux ou communautaires, l'expérience des jardins Garde-Manger et produisent d'avantage des fruits, légumes, vivres, pois, plantes médicinales et aromatiques natives et autres, en garantissant à tout moment à l'exploitant l'accès à une nourriture de qualité et en quantité suffisante, et améliorer leurs revenus

Sous objectif #3

Les écoles, les familles, les communautés, et les OCB participant au projet et autres acteurs de référence et de tutelle, ont mis en marche un plan communautaire pour le reboisement, l'aménagement de points critiques et la gestion des risques et désastres afin d'assurer la prévention ainsi qu'une réponse rapide, coordonnée et efficiente en cas de risques ou désastres et, en particulier, la gestion de la Covid19.

Sous-objectif #4

L'organisation partenaire, ses associations membres et la communauté scolaire sont plus résilientes et s'adaptent aux contraintes émergentes découlant du changement climatique, ainsi que des mauvaises pratiques environnementales, grâce au renforcement institutionnel, administratif, technique, financier et de communication.

3.2. Portée géographique de l'étude

La portée géographique de l'étude se localise en Haïti, dans le Départements de l'Ouest Communes de Petit-Goâve et Grand-Goâve.

3.3. Le responsable du projet

Arbeiter-Samariter-Bund Deutschland (ASB) est l'organisme responsable du projet auprès du gouvernement allemand (BMZ). C'est une ONG allemande à but non lucratif, apolitique, non confessionnelle, fondée en 1888. Elle compte actuellement environ 30 000 employés, 1,3 million de membres et plus de 10 000 bénévoles. En Allemagne, ASB fournit des services sociaux et d'urgence principalement aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux enfants et aux jeunes.

Dans le domaine de la coopération internationale, ASB est présent dans 16 pays et se concentre principalement sur l'aide humanitaire d'urgence dans les secteurs de la santé et de l'AEPHA et sur la prévention et la préparation aux catastrophes avec une dimension de genre et une approche inclusive aux personnes handicapées et les personnes vulnérables. Au niveau international, le soutien au retour et à la réintégration des populations déplacées et réfugiées ainsi qu'à l'inclusion sociale, et autres domaines d'action prioritaire du CNA. En Haïti, ASB est présent depuis janvier 2010 dans le secteur de la Réduction de Risques et Désastres, à travers des interventions d'urgence, de reconstruction et de prévention, de construction d'infrastructures locales, de l'eau, la sécurité alimentaire et la résilience.

3.4. Coût et financement approximatif du projet

Le coût approximatif du projet pourrait s'élever à un total de : 1.000 000 Euros (un million €), composé par:

Source de financement	Montant (en €)	%
BMZ (Gouvernement de l'Allemagne)	900 000	90
Cofinancement	100.000	10
Total	1.000.000	100

3.5. Modèle de gestion du projet

Le partenaire et acteurs locaux ont été identifiés, il s'agira de les sélectionner et valider à partir des résultats de cette étude de faisabilité. Le partenaire devrait être le responsable du développement général du programme, de la planification, l'exécution sur le terrain.

La gérance générale du projet sera assurée par ASB qui jouera le rôle de renforcement institutionnel et support technique et méthodologique des partenaires locaux, ainsi que de suivi budgétaire de terrain et de supervision de l'avancement du projet.

La planification, exécution et évaluation des activités de terrain seront réalisées en coordination avec le partenaire local.

4. Méthodologie de l'Etude

4.1 **Méthodologie et techniques pour la compilation de l'information** Dans le cadre de ce processus,

La méthodologie adoptée par l'étude devra inclure :

- a) L'examen des documents de projet et des rapports officiels en lien avec la sécurité alimentaire tant au niveau national que régional ainsi que l'étude de la stratégie gouvernementale en matière de sécurité alimentaire
- b) L'analyse de la situation en matière de sécurité alimentaire et de résilience dans les zones cibles. L'étude cherchera à explorer une combinaison de contextes représentatifs des zones concernées, par exemple zone de marché, densément peuplée, près de la mer, avec ou sans accès routier, etc.
- c) La consultance des principaux intervenants, y compris les *stakeholders* responsables des Ministères et autres autorités étatiques concernées ou autres
- d) L'analyse des acteurs proposés par le partenaire présélectionné, devra présenter les forces et les faiblesses ainsi que les difficultés éprouvées par ces derniers afin de suggérer à ASB des partenariats de travail potentiels avec certains d'entre eux en fonction des résultats attendus du projet, de leur mandat et de leurs capacités. Une cartographie schématique permettra de résumer la présentation de ces acteurs en fonction de leurs rôles et les points de blocage éventuels constatés.
- e) Identifier les opportunités et les lacunes en fonction de l'information compilée.
- f) Analyser la préfaisabilité ou la viabilité du projet, en assurant la qualité et la durabilité de ses résultats, en prenant comme référence l'horizon temporel envisagé (36 mois). L'étude devrait porter sur l'analyse de la viabilité sous ses différents aspects : Viabilité organisationnelle, viabilité institutionnelle ; viabilité politique ; Viabilité financière ; viabilité économique ; Viabilité technique et technologique ; viabilité environnementale ; viabilité culturelle et viabilité sociale.
- g) Analyser les critères de qualité du projet (critères du CAD de l'OCDE)
L'Etude analysera les conditions offertes par l'environnement actuel qui favorisent ou ne favorisent pas la bonne qualité de l'intervention (actions du projet) ainsi que les mesures nécessaires à prendre en compte pour garantir les critères de qualité que sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.
- h) Analyser les principaux risques et des mesures visant à les éviter ou à les réduire, inclus dans l'analyse "Do no Harm".
- i) Analyse de la théorie du changement et de la logique d'intervention, sur la base de l'ensemble des informations recueillies et analysées correspondant aux points précédents, le consultant doit développer une analyse de la théorie du changement et de sa logique d'intervention, résumée dans la section 3 des présentes TDR. Une version améliorée devrait être fournie.
- j) Autres moyens de contribuer à l'étude de faisabilité ou à la base de référence (fournie en annexe), qui fournira des valeurs de référence pour les indicateurs du programme.

Participation à la mise en œuvre de cette Etude de faisabilité

Cette étude devra impliquer directement les principales parties prenantes locales, nationales et internationales, les groupes cibles potentiels, les organisations de mise en œuvre potentielles et le personnel de l'ASB.

5. Livrables

Le consultant ou la société de conseil doit fournir, dans les délais et avec la qualité spécifiée, un rapport de conseil contenant les informations nécessaires pour qu'ensuite soit formulé un projet dont l'exécution soit viable, efficace et efficiente, qui ait des impacts positifs pour les populations bénéficiaires et qui génère des bases solides pour obtenir la durabilité de ses résultats. L'évaluation du partenaire d'exécution potentiel devrait accorder une importance particulière à la capacité de travailler en réseaux auprès des décideurs aux niveaux local, national et international, ainsi qu'au potentiel de renforcement des capacités de ces organisations.

⇒ **Un premier rapport**, après la signature du contrat, détaillé, présentant la méthodologie, les outils méthodologiques pour chacun du public cible ou personnes clé le plan de travail avec le calendrier. Cet exercice devra permettre à l'équipe d'ASB et au consultant de vérifier qu'ils partagent la même compréhension au sujet de l'analyse, secteur clés identifiés mais également, de clarifier les éventuels malentendus au démarrage.

⇒ **Un premier draft du rapport final**

⇒ **Un rapport final incluant** : Le résultat de l'Analyse des chapitres sur les différents items par rapport au niveau de faisabilité en soulignant les défis, contraintes et recommandations en ce qui concerne la viabilité et la pertinence de l'action ainsi que la potentielle efficacité, efficience, impact, cohérence et durabilité (suivant les critères du CAD de l'OCDE) avec les indicateurs de résultats et/ou de changement. Ce rapport inclura les recommandations au commanditaire, qui sera responsable de l'élaboration de la demande de projet, de son concept et de sa mise en œuvre. Le produit final doit compter un maximum de 15 pages + annexes, en format Word et PDF (pas plus de 4 Mo avec des images haute résolution), en français avec le contenu suivant :

1. Résumé exécutif (y compris les principales recommandations)
2. Objet, objectifs et méthodologie de l'étude.
3. Résultats et recommandations de l'étude :

- 3.1 Analyse des problèmes et des besoins
- 3.2 Evaluation de l'organisation partenaire de mise en œuvre,
- 3.3 Identification et évaluation des bénéficiaires et des acteurs clés
- 3.4 Évaluation de la qualité et recommandations (critères du CED)
- 3.5 Identification et évaluation des principaux risques et des mesures visant à les éviter ou à les réduire, inclus dans l'analyse "Do no Harm".
- 3.6 Évaluation et recommandations d'approches complémentaires / mainstreaming
- 3.7 Analyse de la théorie du changement et de la logique d'intervention

4. Conclusion

5. Annexes

Annexe 1 Mandat de l'étude

Annexe 2 Plan de travail détaillé

Annexe 3 Liste des acteurs interrogés (nom, institution, date, e-mail et

téléphone)

Annexe 4 Fiches/guides d'entrevue et enquêtes utilisées

Annexe 5 Rapports sur les ateliers et réunions organisés, y compris les listes de présence

Annexe 6 Arbre des problèmes

Annexe 7 Cadre logique amélioré proposé

Annexe 8 Etude de base

Annexe 9 Carte d'acteurs (groupes cible et parties prenantes) et d'opérateurs (possibles alliés) dans les zones objet du projet, au niveau local, national et international soulignant les rôles ou espaces de chacun en ce qui concerne directement ou indirectement la thématique du projet.

Autres annexes, si nécessaire.

6. Langue

Les rapports doivent être rédigés en français. Toutefois une maîtrise du créole est obligatoire pour toutes les enquêtes de terrain. Le cas échéant, le ou la consultant/e pourra être accompagné(e) d'un traducteur.

7. Durée et Calendrier de l'Etude

La durée maximale de l'Etude de Faisabilité sera 15 jours calendaires à compter de la signature du contrat, remise du rapport finale incluse.

L'étude doit être réalisée dans les délais suivants :

Date de démarrage :	12 avril 2021
Date d'achèvement :	26 avril février 2021 (date limite du rapport final)
Durée :	15 jours calendaires

Les candidats intéressés sont tenus de fournir une proposition technique et financière complète ainsi qu'un calendrier de travail.

Le calendrier comprendra :

- ✓ Recherche documentaire ;
- ✓ Visites sur le terrain, groupes de discussion et réunions avec les parties prenantes à Petit-Goâve et Grand Goâve ;
- ✓ Rédaction des rapports ;
- ✓ Finalisation du rapport en fonction des commentaires reçus d'ASB.
- ✓ Le rapport final avec les annexes

8. Rôles et responsabilités techniques et financières respectifs

Le/la consultant(e) s'engagera à :

- ✓ Préparer un plan (chronogramme) détaillé de l'étude en collaboration avec l'équipe d'ASB
- ✓ Proposer une méthode de réalisation de l'étude
- ✓ Élaborer les outils de collecte et les faire valider par l'équipe d'ASB

- ✓ Fournir la base des données des acteurs clés
- ✓ Fournir les outils de collecte renseignés à ASB
- ✓ Réaliser l'étude, selon les objectifs présentés dans ces Termes de référence et dans les délais prévus
- ✓ Gestion de la consultation, couverture de certaines dépenses et autres
 - Couvrir les frais d'assurance contre les accidents et/ou les maladies qui peuvent survenir pendant la réalisation de l'Étude
 - Prise en charge des frais de nourriture, de transport, d'hébergement, de communication et des activités menées (réunions, enquêtes, etc.) ou d'autres frais prévus découlant de la réalisation de l'étude
 - Assumer les coûts des commissions bancaires
 - La disponibilité de son propre matériel informatique et de sa papeterie.
- ✓ Respecter les termes du contrat établi sur la base de ces Termes de référence
- ✓ Assurer la bonne marche et la coordination des activités ainsi que la communication constante avec les responsables du programme et la Direction d'ASB
- ✓ Fournir le rapport final en français en deux copies dont une en couleur ainsi que la version électronique, conformément aux objectifs présentés dans ces Termes de Référence
- ✓ Appliquer la transparence, la flexibilité et la tolérance durant tout le processus
- ✓ Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

ASB s'engage à:

- ✓ Partager les informations sur le programme et les participants nécessaires à l'établissement d'une méthodologie adaptée
- ✓ Mettre à sa disposition, si nécessaire, les facilitateurs de terrain pour la réalisation des visites
- ✓ Payer le prix convenu selon la clause du contrat portant sur les modalités de paiement
- ✓ Agir de bonne foi et ne point apporter de modifications inconsidérées au contrat

9. Budget et mode de paiement

Le budget (proposition économique) présenté pour l'exécution de la consultation ne doit pas dépasser 11.000 USD, onze mille dollars US) montant qui doit inclure :

- Honoraires du consultant principal et du personnel externalisé.
- Assurance accident et / ou maladie pour tous les membres de l'équipe de consultants.
- Frais de transport, de nourriture, d'hébergement, de communication, d'ordinateur et de papeterie du consultant principal et du personnel externalisé.
- Frais de commissions bancaires.
- Dépenses pour la mise en œuvre d'activités de conseil, telles que réunions, enquêtes ou autres dépenses dérivées de la mise en œuvre de l'étude.

Le montant du contrat sera payé en USD par virement bancaire en plusieurs versements :

- 25% à la signature du contrat.
- 25 % à la livraison et à l'acceptation du plan de travail détaillé.
- 25 % à la remise de la première ébauche du rapport final.
- 25 % une fois que la version finale du rapport final a été livrée et validée par l'ASB

L'expert-conseil ou l'équipe de consultation doit émettre les factures comptables correspondantes pour chaque paiement. Les paiements seront soumis aux déductions légales correspondant aux honoraires professionnels conformément à la législation en vigueur.

10. Lignes de rapportage

La consultance fera rapport à la Directrice Nationale de Programmes d'ASB et collaborera régulièrement avec l'Equipe de Programmes.

Sélection de l'expertise

Le choix de la consultance se fera sur la base des critères suivants :

- Expert/e en Sciences du développement ou autre domaine connexe
- Avoir plus de dix ans d'expérience pratique dans le domaine de l'Humanitaire et du développement.
- Avoir une expérience confirmée dans la réalisation d'études de base et évaluations et avoir une expérience dans les approches axées sur les résultats et sur le changement.
- Avoir connaissance de la réalité du contexte sociopolitique, économique et culturelle d'Haïti et en particulier des zones de portée de l'étude.
- Avoir une grande capacité de rédaction en français et maîtriser la langue créole.
- Avoir des capacités de travailler en équipe ;
- Maîtrise de l'informatique et de ses applications ;
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Calendrier proposé pour la réalisation de l'étude
- Offre financière
- Disponibilité de la consultance pour les 2 semaines (15 jours) prévues pour la réalisation de cette étude.

11. Informations pour la soumission

Le document de proposition de la Consultance devra être envoyé par courrier électronique et devra comprendre :

1/ Une offre technique comprenant les éléments suivants :

- ✓ Une lettre de soumission dûment signée
- ✓ Une proposition technique, incluant la méthodologie et le calendrier de réalisation
- ✓ Les CV des personnes-ressources qui devront indiquer clairement les expériences similaires à l'objet de la présente consultation, avec mention des références et le domaine de spécialisation
- ✓ Les documents juridiques et administratifs s'il s'agit d'une firme de consultation
- ✓ Pièce d'identité du consultant
- ✓ Au moins trois références et un exemple de rapport réalisé dans le cadre d'une consultance en lien avec la thématique

2/ Une offre financière comprenant les éléments suivants :

- ✓ Tableau détaillé des coûts associés à l'enquête (Ressources humaines, matériels, transport, communications, hébergement, etc...)

Les personnes/firmes intéressées sont invitées à fournir leur dossier de candidature au plus tard le 7 avril 2021, 4h pm par e-mail à : ASB - asb.office.haiti@gmail.com en copiant rosa.pc.asb@gmail.com avec la mention : « **Consultation Etude de faisabilité résilience alimentaire et climatique** »